

La Trame verte et bleue

Espèces déterminantes TVB



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

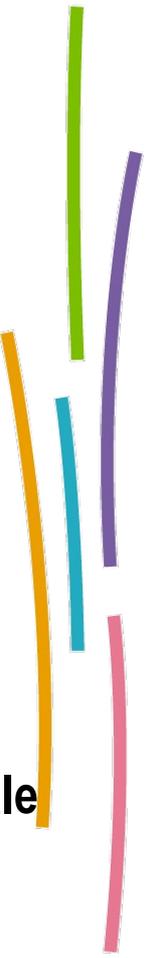
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer

www.developpement-durable.gouv.fr

Critère de cohérence nationale sur les espèces

Des espèces déterminantes TVB pour quoi faire ?

- **déterminantes POUR la cohérence nationale des démarches régionales**
 - ✓ La responsabilité nationale d'une région pour la TVB
 - ✓ Un suivi des trames régionales a minima avec ces espèces
 - **Pas nécessairement déterminantes pour la construction de la trame régionale**
 - ✓ construction possible de la TVB régionale avec ou sans ces espèces
 - ✓ utilisation possible pour rapprocher les approches « vertes » et « bleues »
- => Les trames régionales doivent au moins bénéficier aux besoins de ces espèces**



Méthode de définition des espèces déterminantes TVB

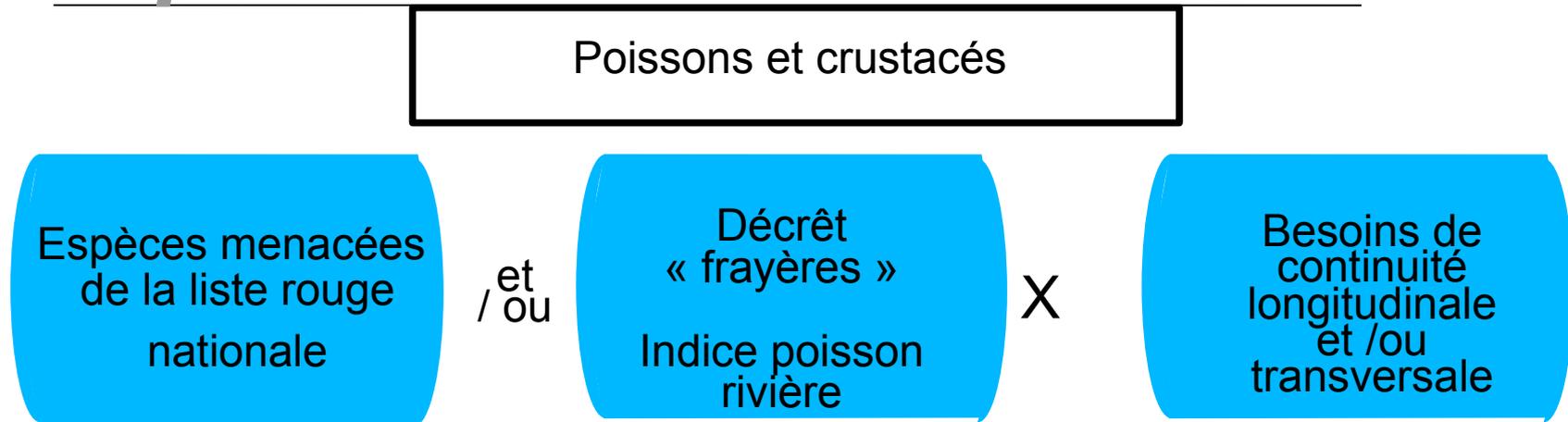
Toutes les espèces rares ou communes sont candidates

Groupe d'espèces étudiés :

- Espèces pour lesquelles les listes rouges nationales sont disponibles :
 - Reptiles et amphibiens (mars 2008)
 - Oiseaux nicheurs (décembre 2008) => approche commune
 - Mammifères (février 2009)
 - Poissons d'eau douce (décembre 2009) => approche spécifique
 - Autres espèces :
 - Entomofaune : lépidoptères, odonates et orthoptères
 - Plantes vasculaires
- => approches plus complexes



Méthode de définition des espèces déterminantes TVB



= Espèces de poissons d'eau douce par bassin hydrographique

=> cohérence assurée par les arrêtés de classements de cours d'eau des préfets coordonnateurs de bassin

=> prise en compte obligatoire des cours d'eau classés dans la TVB régionale

+ Crustacés :

Écrevisses à pattes blanches

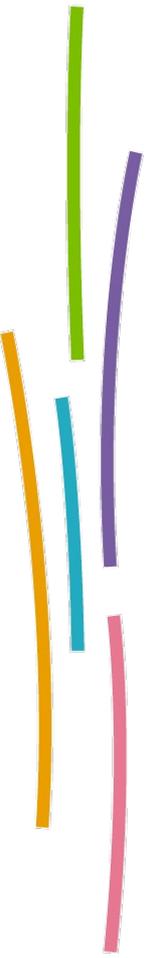
Écrevisses à pattes rouges

Écrevisses des torrents

Méthode de définition des espèces déterminantes TVB

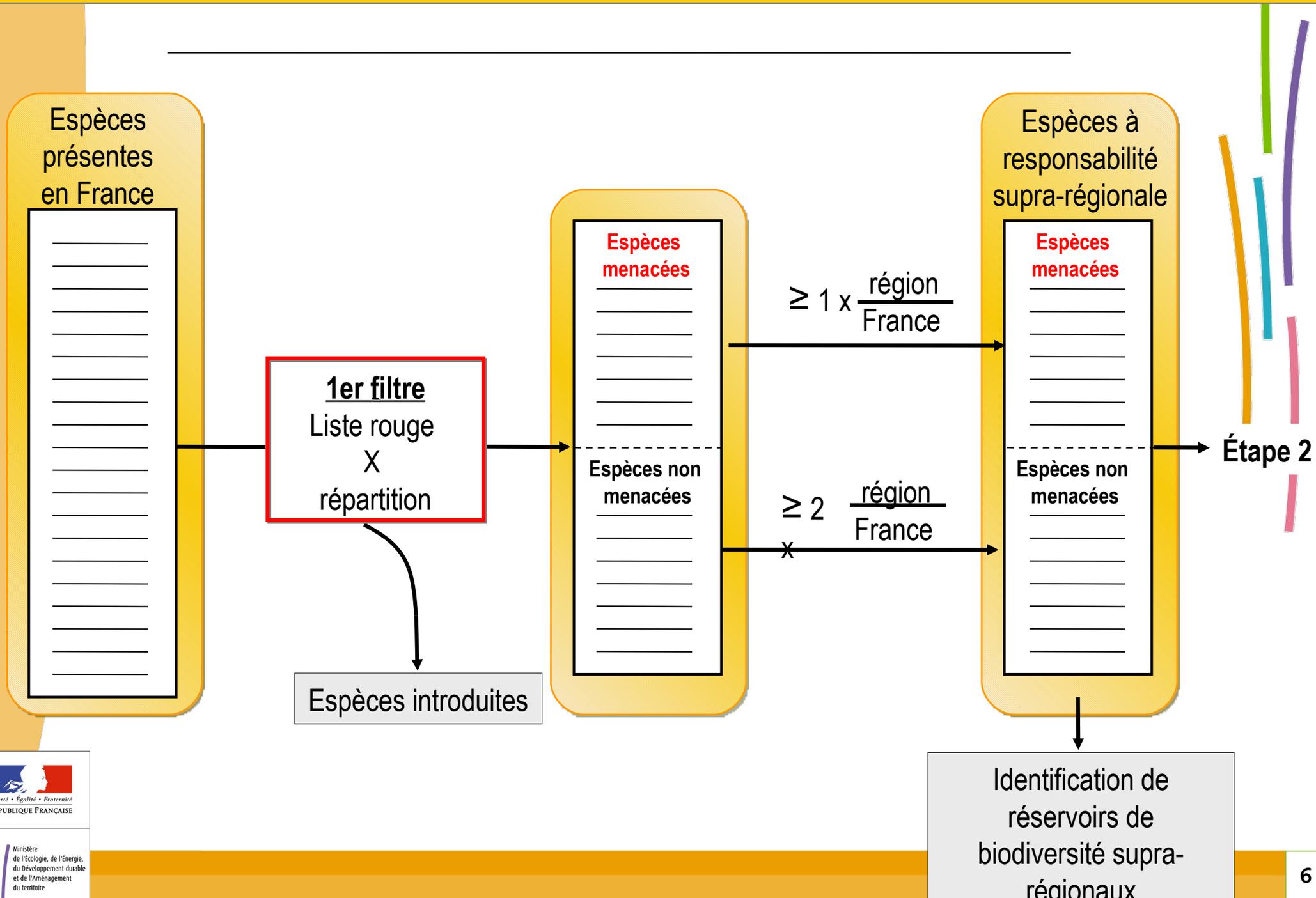
Mammifères Oiseaux
Reptiles / Amphibiens

- Pré détermination par le MNHN :
 - 1er filtre « responsabilité nationale » de la région : choix d'un seuil pour favoriser les populations d'espèces dans leurs « bastions »
 - Espèces menacées CR, EN, VU :
% relatif de la population = % relatif de la superficie régionale
 - Autres espèces : NT, LC, DD
% relatif de la population = 2 x % relatif de la superficie régionale
 - 2ème filtre « pertinence des continuités écologiques » pour l'espèce :
 - *Écologie et dynamique des populations*
 - + populations isolées de l'aire de répartition principale



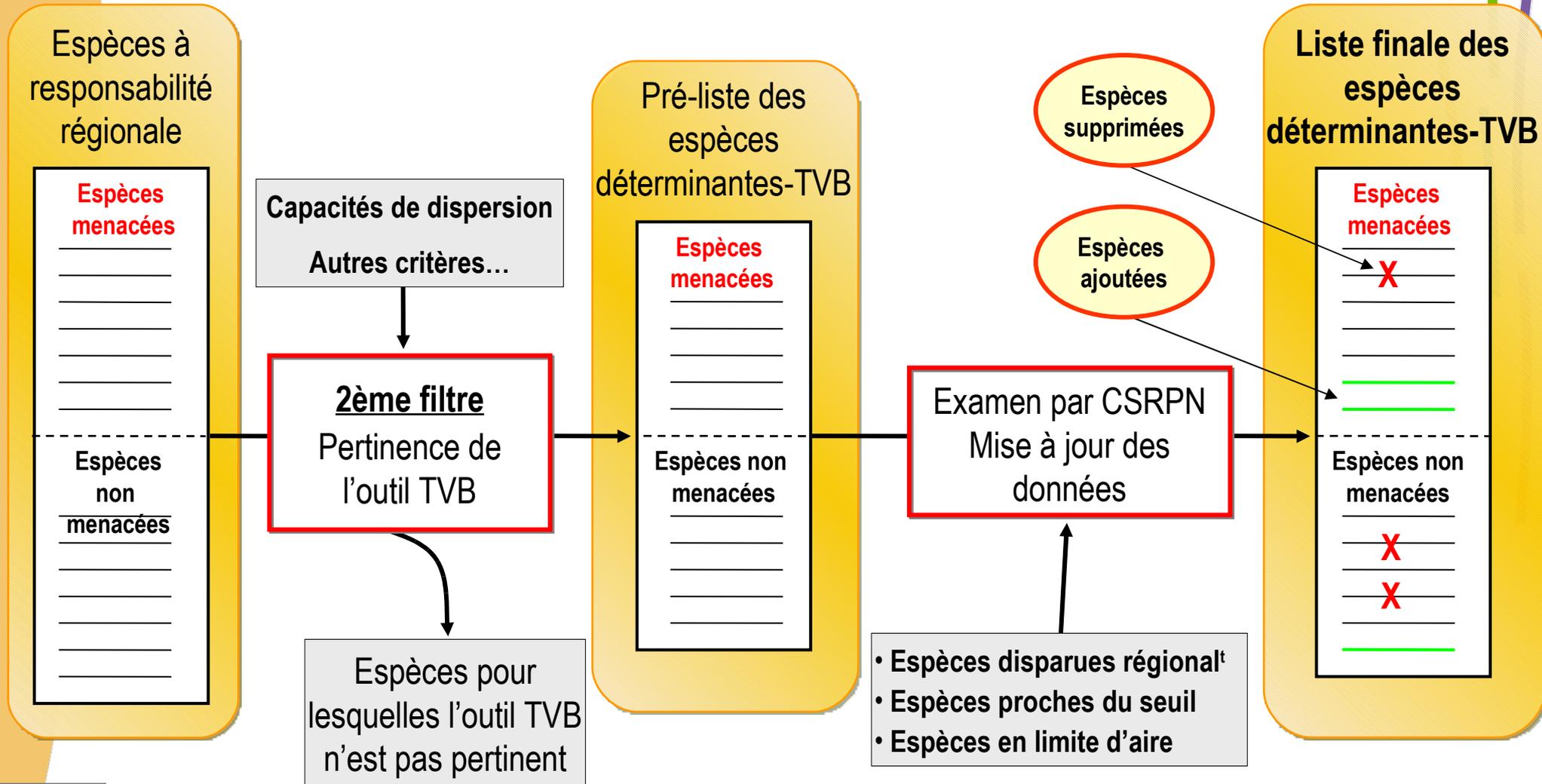
Liste espèces déterminantes et TVB

Constitution : étape 1



Liste espèces déterminantes et TVB

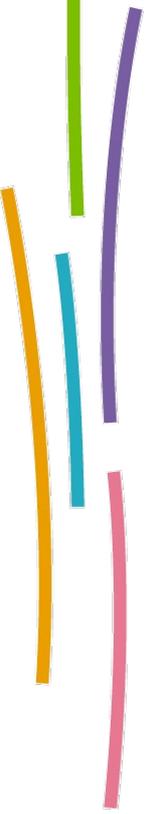
Constitution : étape 2



Méthode de définition des espèces déterminantes TVB

Regroupement par milieux

- 5 grands types de milieux
 - ER : milieux aquatiques, étangs, rivières...
 - FB : forêts et boisements divers (bocage...)
 - MA : milieux anthropisés (cultures,...)
 - OH : milieux ouverts humides (prairies humides, marais, tourbières...)
 - OX : milieux ouverts xériques (dunes, maquis, pelouses calcaires..)



Méthode de définition des espèces déterminantes TVB

Mammifères Oiseaux
Reptiles / Amphibiens

- Avis attendus des CSRPN sur les propositions du MNHN :
 - 1er filtre « responsabilité nationale » de la région :
 - Espèces proches du seuil / biais
 - Espèces « régionalement disparues » = retour favorisé par la TVB ? Cohérence interrégionale ou transfrontalière?
 - Changement climatique : espèces jugées sensibles / en limite d'aire de répartition
 - Suppression d'espèces introduites dans la région ou « à problème »
 - 2ème filtre « pertinence des continuités écologiques » :
 - Examen régional, connaissances spécifiques (PNA, ORGFH,..)

Méthode de définition des espèces déterminantes TVB

Entomofaune

En l'absence de liste rouge nationale : pas de pré détermination

- Avis attendu des CSRPN sur lépidoptères, odonates et orthoptères :
 - ✓ Listes rouges régionales, plans nationaux d'actions Maculinéa et Odonates,...

Plantes vasculaires

Démarche spécifique à engager

- donnée espèce pas toujours la meilleure entrée pour les réflexions sur la connectivité ?
- entrée habitat alternative plus pertinente ?



Méthode de définition des espèces déterminantes TVB

Documents envoyés aux CSRPN

- Une notice régionale par groupe traité (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens)
- Un tableau de synthèse national (comportant les 22 régions métropolitaines et permettant l'extraction des résultats des régions voisines)

Définition des espèces déterminantes TVB

Une liste par région arrêtée par le niveau national => 22 listes « régionales »

Calendrier :

- 2ème quinzaine de mars 2010 :
 - envoi pour avis de la liste régionale d'espèces det TVB proposée par le MNHN à chaque CSRPN avec notices régionales
 - mise à disposition des présidents de CSRPN :
 - de l'ensemble des listes
 - d'un diaporama type de présentation du contexte et de la méthode
 - d'un agent du MNHN pour venir en réunion de CSRPN
- Mai ou juin : information du CNPN sur le contexte général TVB et des listes
- Début juillet 2010 : retour des avis des CSRPN au MNHN
- Juillet - août 2010 : analyse des retours et validation des listes par MNHN et MEEDDM
- sept 2010 : validation des listes et porté à connaissance des listes au CNPN

